

École Saint-Gérard

2505 rue Liège est,
Montréal, Québec H2P1J9
Téléphone : 514-596-5450



Décembre
2021 et
Janvier 2022

Info Saint-Gérard

Mot de la direction

Bonjour chers parents,

Le mois de décembre est débuté, les vacances arrivent à grands pas ! Nous profitons de l'occasion pour vous souhaiter un bon congé et une bonne et heureuse année 2022 ! Joyeuses Fêtes !

Tous nos meilleurs vœux !

Sabrina Rossi et Luc-Étienne Paris



Dans ce numéro :

Mot de la direction	1
Ressources intéressantes	2
Accueil au service de garde	2
Ponctualité	2
COVID-19	3
Période d'inscription	4
Bibliothèque	4
Respect des règles dans la cour d'école	5
Site Web secondaire	5
Habillement	6
Voyage et travaux scolaires	6
Plan de lutte	7
Capsule psychoéducatrice	8
Calendrier décembre	9
Calendrier janvier	10



Une ressource intéressante pour les familles du quartier

Porté par le Comité 0-5 ans de Villeray, **Familles au coeur de Villeray** est un projet web qui répertorie les initiatives destinées aux familles de notre quartier.

Vous trouverez [sur leur site](#) une foule de **ressources utiles** comme la carte interactive, les activités et événements, les organismes et des vidéos exclusifs

Accueil au service de garde

Avec l'arrivée de l'hiver, veuillez SVP être indulgent et patient au moment de récupérer votre enfant. Des délais pourraient être à prévoir. La courtoisie est de mise.

Merci pour votre compréhension!



Rappel ponctualité

La ponctualité est très importante. Les élèves sont attendus à compter de **7h55** sur dans cour de récréation. **Avant 7h55, la cour est utilisée uniquement par les élèves qui fréquentent le service de garde.** Les cours débutent à **8h00**. À **12h39**, les élèves qui dînent à la maison peuvent réintégrer la cour. La cloche sonne à **12h49**. En après-midi, les élèves terminent l'école à **15h19**, **sauf le jeudi à 14h11**. Si votre jeune ne fréquente pas le SDG, vous devez être présents à ce moment-là. Après l'école, la cour est réservée aux enfants fréquentant le service de garde et ce, jusqu'à 18h.

COVID-19

Nous vous rappelons qu'il est essentiel de demeurer rigoureux dans le respect des règles sanitaires pour la prévention et le contrôle du COVID-19. Il est important de respecter la distanciation de 2 mètres et le port du masque lorsque vous attendez pour le SDG ou bien lorsque vous avez à entrer dans l'école.

Si jamais un cas positif était déclaré chez un élève ou chez un membre du personnel de l'école, vous serez alors avisé par courriel. La DRSP procède alors à l'analyse des risques et donne ses instructions à la direction de l'école concernant la poursuite ou non des activités dans l'école. C'est la DRSP qui recommande aussi la fermeture d'une classe, de plusieurs classes, ou encore, de l'école.

Afin d'assurer une bonne communication, vous devez informer le secrétariat de l'école de tout changement de coordonnées (adresse, téléphone, adresse courriel) à l'adresse suivante : stgerard@csgm.qc.ca

La vaccination des enfants a maintenant débuté et laisse entrevoir un futur plus léger au niveau des contraintes. Il est possible de prendre rendez-vous près de chez vous et d'obtenir plus d'informations sur la vaccination [en cliquant ici](#).

Capsules vidéo pour les parents :

<https://www.youtube.com/c/Minist%C3%A8redelaSant%C3%A9etdesServicesociaux/videos>

Vidéo pour prendre une décision éclairée par rapport à la vaccination des 5-11 ans :

<https://www.youtube.com/watch?v=aBc1YoMo6tk>

Pour aider au consentement éclairé – lien vers le document traduit en 23 langues

https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/document-002901/?&txt=vaccination&msss_valpub&date=DESC

Outils pour diminuer la douleur et l'anxiété liées à la vaccination chez les enfants

<https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/document-003223/>

Rappel : Pour l'arrivée des élèves le matin, les enfants doivent avoir un **masque provenant de la boîte** fournie par l'école 50 masques= 50 jours d'école.

La prochaine distribution de masques aura lieu le vendredi 4 février 2022.

Merci!

INSCRIPTION DES NOUVEAUX ÉLÈVES



Les semaines officielles d'inscription des nouveaux élèves pour l'école primaire sont fixées du mercredi 5 janvier au mardi 25 janvier 2022.
Il est à noter que nous préconisons l'inscription par courriel avec documents en pièces jointes à l'adresse suivante : stgerard@csgm.qc.ca

Prérequis

2 preuves d'adresse (le bail n'est pas accepté)
Le certificat de naissance de l'enfant
Le formulaire d'inscription dûment complété

Veuillez visiter le site du CSSDM pour plus d'informations :

<https://www.cssdm.gouv.qc.ca/admission-inscription/procedure-inscription/>

L'école recevra aussi en soirée les nouvelles demandes d'inscription : le mercredi 12 janvier de 18h00 à 20h00.

Il n'y a malheureusement aucune visite de l'école prévue dû à la pandémie que nous vivons présentement.

Bibliothèque de l'école

Nous tenons à remercier madame Hélène Simard pour tout le travail bénévole qu'elle accomplit toutes les semaines pour notre belle bibliothèque. Merci beaucoup Hélène! Votre travail est très apprécié de tous!

Respect des règles dans la cour d'école

Nous travaillons présentement les déplacements dans l'école et ce, jusqu'à la mi-janvier.

Nous enseignerons ensuite la règle suivante :

Je respecte les règles dans la cour d'école

Un enseignement explicite des comportements attendus sera fait dans les classes et au SDG. Les principaux comportements attendus sont :

- Je respecte les zones de jeux
- Je lance des balles de neige à l'endroit permis (mur côté Lajeunesse)
- Je glisse de manière sécuritaire (sur le ventre, les fesses et les genoux)
- Je glisse debout avec les trottinettes de neige seulement sur la butte du côté Berri
- Je remonte par les escaliers pour glisser à nouveau
- Je ne lance pas de glace et je ne vise pas les autres personnes
- Au son de la cloche, j'arrête de jouer, je range mon matériel et je me place en rang à l'endroit désigné.

DES SITES WEB
À L'IMAGE DE VOS
ÉCOLES SECONDAIRES
DE QUARTIER
DYNAMIQUES
et **VIVANTS**

REDÉCOUVREZ VOS
ÉCOLES PUBLIQUES
EN QUELQUES CLICS

Habillement

La première neige est arrivée! Lorsqu'il y a de la neige au sol, **les enfants doivent avoir leur pantalon de neige et leurs bottes en tout temps**, autant au service de garde qu'à l'école, puisqu'ils jouent dehors plus de 40 minutes par jour.

Pensez à les habiller chaudement : tuque, mitaines/gants, cache-cou...

Merci de votre collaboration!

Voyages et travaux scolaires

Quelques familles partent à l'étranger durant la saison froide ou le temps des Fêtes. Nous vous rappelons que la fréquentation scolaire est **obligatoire** et que les dossiers d'élèves **qui manquent plus de 20 jours d'école** doivent être désactivés (l'isolement pour Covid ne compte pas dans ces jours).

Pour le moment, les consignes sanitaires imposent toujours une **quarantaine de 14 jours** suivant le retour au pays. Il est important de se tenir informé de tout changement.

Sachez enfin que pour des voyages, le CSSDM rappelle qu'**aucun enseignant n'est tenu** de fournir la planification de travail régulière des élèves présents.

Merci de votre compréhension !

Plan de lutte à la violence et à l'intimidation

Chaque établissement de la CSDM a un plan de lutte contre l'intimidation et la violence à l'école. À la suite de l'adoption du projet de Loi 56, en juin 2012 à l'Assemblée nationale, tous les établissements scolaires du Québec ont produit leur propre plan.

Pour concevoir ce nouvel outil, les membres du personnel se sont rencontrés pour réfléchir sur les actions déployées pour prévenir et régler les situations pouvant se produire durant une année scolaire

Le conseil d'établissement a approuvé notre plan de lutte. Des formulaires de signalement sont disponibles pour les élèves près du secrétariat. Une boîte aux lettres y est aussi installée afin de recueillir les signalements.

- [Plan de lutte contre l'intimidation et la violence](#)
- Voici le formulaire de signalement pour les parents: à remettre au secrétariat ou par courriel à stgerard@csgm.qc.ca



Formulaire-de-signalement-parent.pdf



PROXIMITÉ PHYSIQUE & ÉMOTIONNELLE

ÉCOLE SAINT-GÉRARD

La proximité peut être
utilisée à des fins
apaisantes lorsque les mots
nous manquent.

Quand il ne semble plus possible de parler avec notre enfant sans se disputer, la prise de contact peut être tentée par le corps. En effet, le contact physique rassure, calme et ralentit le rythme cardiaque. Lors de l'utilisation de la proximité, il est à noter qu'il est primordial d'être à l'écoute de vos limites et celles de votre enfant.

Un exemple de situation :

Votre enfant vous répond sèchement, semble agité, argumente... Vous ne savez plus par quel bout le prendre! Ceci peut générer pour le parent un sentiment d'impuissance, de frustration, de colère ou autre. Vous pouvez alors être tentés d'imposer des conséquences, de retirer des privilèges ou d'argumenter.

La proximité physique peut permettre de restaurer la relation et aider l'enfant à exprimer plus aisément les raisons à l'origine de son comportement. Par exemple, ceci peut être fait en posant la main sur l'avant-bras de son enfant lorsqu'il est tendu, en flattant son dos ou en restant épaulé contre épaulé sur le canapé devant la télé.



La proximité physique au quotidien:

Par le jeu

- « Dessin au doigt » à deviner dans le dos;
- « Je te tiens par la barbichette »;
- Jeux doux de chamaillade;
- Danser en se tenant par les mains.

Par la détente & l'affection

- Proposer un massage du dos, des mains ou du cou;
- Être dans la même pièce tout en écoutant de la musique apaisante;
- Faire des câlins;
- Se bercer avec son enfant

Décembre



D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7 Le groupe AC3 en sortie scolaire	8 Présentation Animaux en hiver dans les classes 3A-3B-3/4C et 4B	9 Sortie du groupe 4B au Mont-Royal	10	11
12	13	14	15 Date limite pour la réinscription à l'école Saint-Gérard 15h (Mozaïk)	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
BONNES VACANCES et joyeuses fêtes !!!						
26	27	28	29	30	31	

JANVIER

D	L	M	M	J	V	S
						1 BONNE ANNÉE 2022!!!
2	3 JOURNÉE PÉDAGOGIQUE	4	5	6	7	8
9	10 INSCRIPTION À LA SESSION HIVER DES ACTIVITÉS PARASCOLAIRES (INFORMATIONS À VENIR)	11	12 SOIRÉE D'INSCRIPTIONS POUR LES NOUVEAUX ÉLÈVES 18H À 20H	13	14	15
16	17	18 RENCONTRE EN SOIRÉE DE LA FONDATION DE L'ÉCOLE	19 JOURNÉE PÉDAGOGIQUE	20	21	22
23	24 DÉBUT DE LA SESSION HIVER DES ACTIVITÉS PARASCOLAIRES	25 18H30 : CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT	26	27 REMISE DU 1 ^{ER} BULLETIN MOZAÏK	28	29
30	31 VISITE DE L'ÉCOLE DE LA VUE POUR LES MATERNELLES					